

TECHNOLOGIES

SCIENCES

MANAGEMENT

GESTION

## A savoir sur cette filière pour la 1er :

La classe de 1re STMG comporte (horaires hebdomadaires) :

des enseignements communs à toutes les séries : français (3 h), histoire - géographie (1h30), langue vivante A et langue vivante B étrangère ou régionale (4 h), éducation physique et sportive (2 h), mathématiques (3 h), enseignement moral et civique (18h par an)

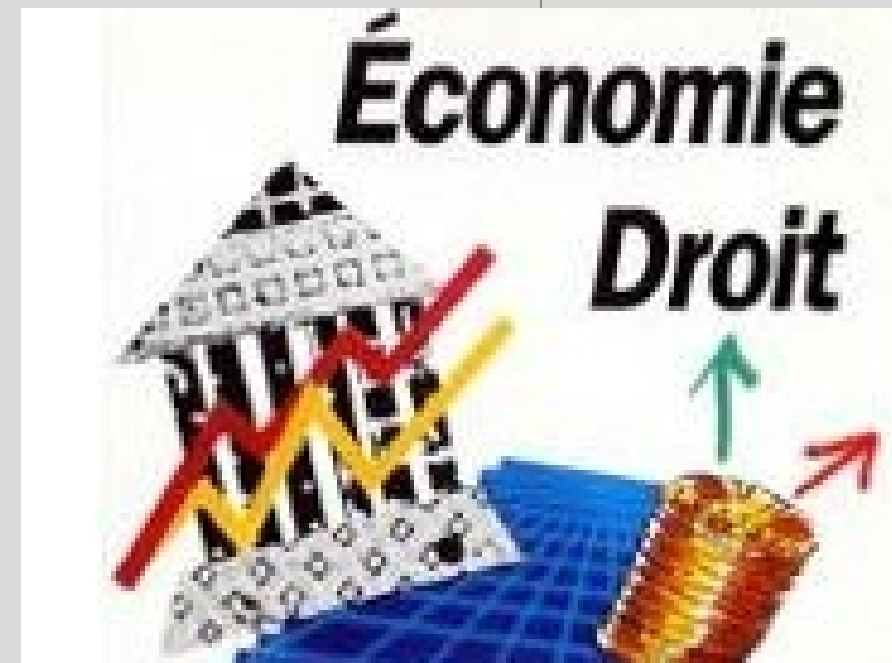
3 enseignements de spécialité : sciences de gestion et numérique (7 h), management (4 h), droit et économie (4 h)

des enseignements optionnels (3 h) : arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre) ; langues des signes ; éducation physique et sportive ; et atelier artistique (72 h annuelles)

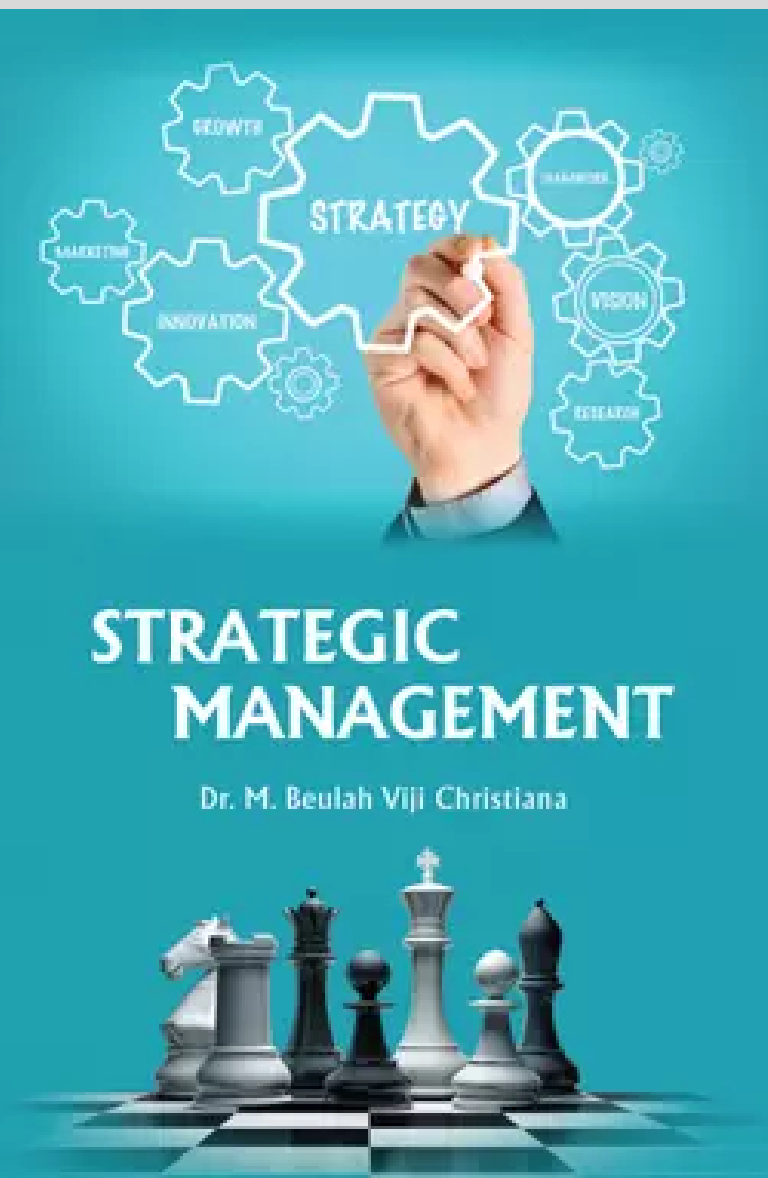
Les élèves bénéficient aussi d'un accompagnement personnalisé et d'un accompagnement au choix d'orientation (54 h à titre indicatif selon les besoins de l'élève et les modalités mises en place dans l'établissement).



# Les spécialités pour la première

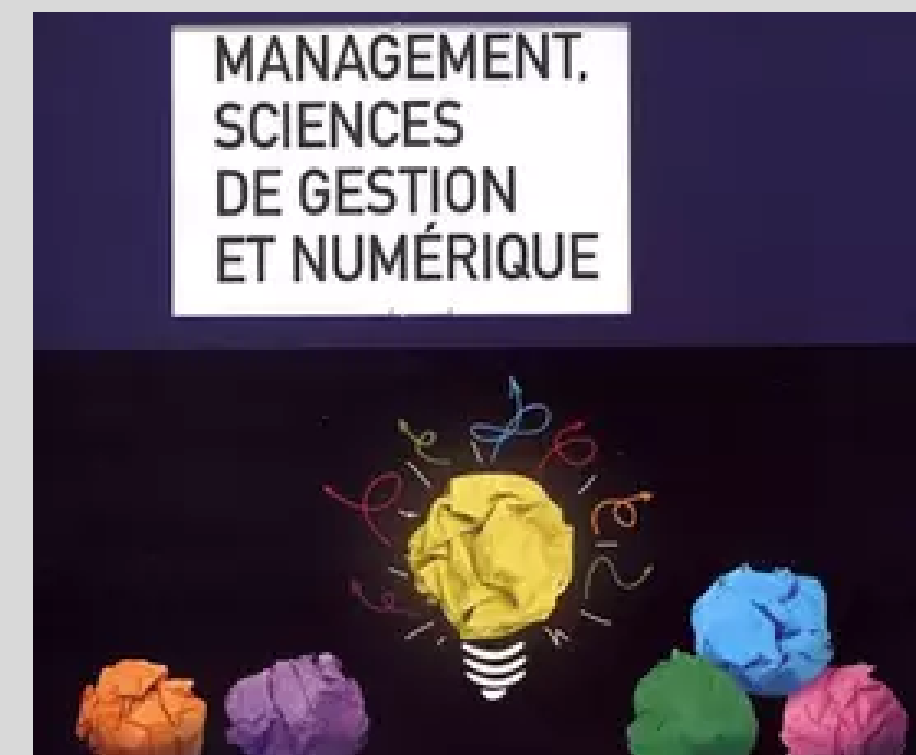


- Droit et économie. Objectif : former des citoyens conscients des règles et des mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de la société. L'enseignement prend en compte les évolutions juridiques et économiques les plus significatives (RGPD, transition énergétique, nouvelles formes de monnaie, économie sociale et solidaire...)
- Management: Les élèves sont initiés au fonctionnement des entreprises, des organisations publiques et des associations. Trois grands thèmes sont abordés: à la rencontre du management des organisations ; le management stratégique : du diagnostic à la fixation des objectifs ; les choix stratégiques des organisations.
- Sciences de gestion et numérique: Les sciences de gestion étudient le fonctionnement des organisations. Cet enseignement est fondé sur l'observation, l'analyse, la conceptualisation et l'interprétation de cas d'entreprises. Il s'appuie sur des situations réelles et mobilise les outils et ressources numériques adaptés.



# Les spécialités pour la terminale :

- Droit et économie.
- Management, sciences de gestion et numérique. Cet enseignement de spécialité est composé de 4 enseignements spécifiques. L'élève en choisit un parmi : gestion et finances ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.







# Que faire après la filière stmg ?

De nombreux bacheliers STMG se tournent vers un BTS (2 ans) ou un BUT (3 ans) en lien avec les spécialités de terminale. Un tiers des bacheliers STMG s'inscrit en licence à l'université (3 ans), ce qui nécessite un bon niveau dans les matières générales, de l'autonomie et de bonnes capacités à l'écrit. Les élèves ayant un bon dossier scolaire peuvent entrer en classe prépa économique et commerciale (2 ans). Il est également possible d'entrer directement dans certaines écoles de commerce, de tourisme ou d'hôtellerie, ou encore de préparer un DE (diplôme d'État) dans une école paramédicale ou sociale (2 à 5 ans d'études).